



C'est un secteur dont l'organisation peut renforcer le caractère urbain du centre-ville, en renforcer l'image. Sa programmation s'appuie sur une certaine mixité fonctionnelle (logements, équipements existants ou futurs, commerces) et renforce la mixité sociale.

#### Aménagement :

- Mixité fonctionnelle :
  - Un composé de logements, de commerces et d'équipements
  - Possibilité de construire la nouvelle mairie, à proximité des écoles, de l'église
- Aménagement global s'appuyant sur les espaces existants et qui compose avec la place commerciale.
- Amélioration de la porosité du quartier par un cheminement de dérivation (mixte ou doux) en parallèle du RD 10, reliant la rue de Senlis à la rue de la Fontaine aux Chiens et passant par le terrain qui jouxte l'église.

#### Programmation :

- Constructibilité attendue de 70 logements minimum en petit collectif.
- Prévoir dans le règlement de zone une possibilité d'installation de commerces ou services de proximité.
- Prévoir au minimum 50 logements locatifs sociaux sur l'ensemble du sous-secteur.
- Une répartition des tailles des logements (T2 entre 10 et 15%, T3 entre 55 et 65%, T4 entre 20 et 30%)